

# BULLETIN D'INFORMATION SUR L'ENVIRONNEMENT

Bulletin d'information trimestriel du Programme régional océanien de l'environnement

## Table des Matières

NUMERO 5

AVRIL - JUIN 1986

	Page
. Nouvelles du bassin du Pacifique	1
. Actualité écologique internationale	11
. Le courrier de l'environnement	12
. Cours et cycles d'études d'écologie	16
. Calendrier des manifestations à venir	21

La publication du BULLETIN D'INFORMATION SUR L'ENVIRONNEMENT de la Commission du Pacifique Sud reprend aujourd'hui après avoir été "mise en sommeil" à la suite de la publication de son No. 4 en mars 1982. Il sera désormais trimestriel. Nous vous invitons à nous faire parvenir articles, nouvelles et commentaires, en vue de la publication des prochains numéros.

**Programme régional océanien de l'environnement  
(PROE)**

**Commission du pacifique sud**



© Commission du Pacifique Sud, 1986.

La Commission du Pacifique Sud autorise la reproduction, même partielle,  
de ce document sous quelque forme que ce soit, à condition qu'il soit  
fait mention de l'origine.

Texte original : anglais

## NOUVELLES DU BASSIN DU PACIFIQUE

### UNE MEILLEURE PROTECTION POUR "SEVENTY ROCK ISLANDS" A PALAU

Le ministère des ressources naturelles de Palau, le PROE et l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN) collaborent en vue d'un renforcement de la gestion de la RESERVE DE NGERUKEWID (également connue sous le nom de SEVENTY ROCK ISLANDS).



Cet archipel, classé réserve naturelle en 1956, est l'un des plus spectaculaires du Pacifique. Les îles qui le composent sont des roches calcaires surélevées à 30 m au-dessus du niveau de la mer et dont les côtes ont été profondément affouillées. La végétation de la réserve se compose de forêts, taillis, et broussailles littorales caractéristiques des sols calcaires. On y trouve des espèces rares telles que le mégapode micronésien, le scops de Palau, le crocodile marin ainsi que des palmiers endémiques. Les tortues (cuir et bonne écaille) viennent nicher sur les plages avoisinantes et les eaux alentour abritent une faune marine très variée (notamment des dugongs) et des récifs coralliens. Autrefois, les îles étaient protégées par d'anciens tabous, mais ceux-ci n'ont plus cours et n'ont pas été remplacés par de bonnes mesures de gestion. La région se trouve ainsi de plus en plus exposée à de multiples périls : pêche à la dynamite, braconnage des bénitiers, des oeufs de mégapode, des crocodiles et des dugongs, et divers grands projets de mise en valeur.

Proposés lors de la Troisième Conférence du Pacifique sud sur les réserves et parcs nationaux qui s'est tenue à Apia (Samoa-Occidental) en juin 1985, les travaux suivants sont maintenant en chantier à Palau :

- a) évaluation des ressources des îles de Ngerukewid et recensement des périls potentiels ;
- b) élaboration d'un plan de gestion de la réserve ;
- c) formation des agents de la Division des ressources marines à la gestion des réserves marines.

#### RECYCLAGE DES BOITES D'ALUMINIUM

Ce n'est pas à Honiara qu'on verra les boîtes vides, de bière ou autres boissons, qui jonchent si souvent les rues des villes du Pacifique et du reste du monde. En effet, à Honiara, les gens les ramassent et se font payer 20 cents le kg (environ 48 boîtes). Les boîtes d'aluminium sont ensuite livrées à une entreprise locale, où elles sont compactées, mises en conteneurs, et prêtes à être expédiées en Australie où elles seront recyclées et transformées en de nouveaux produits en aluminium. Ce projet, dont l'exécution est confiée aux collectivités locales, a été lancé il y a deux ans avec le soutien du Lions Club de Guadalcanal, la municipalité d'Honiara, BJS Agenciers (Honiara), le Programme régional océanien de l'environnement (PROE), les autorités portuaires d'Honiara et les haut-commissariats australien et néo-zélandais. Il connaît un tel succès que d'autres pays océaniques s'alignent sur l'exemple d'Honiara pour créer des systèmes de recyclage analogues, voire améliorés.

C'est ainsi que Mme Eileen Nganga, représentant le service vanuatuan de l'industrie, s'est récemment rendue en mission à Honiara pour y étudier ce système et évaluer la faisabilité d'une entreprise de recyclage des boîtes de conserve à Vanuatu. Plusieurs autres pays océaniques sont impatients de lancer des activités analogues pour évacuer efficacement et, si possible, recycler des déchets qui constituent souvent un véritable problème pour les petites îles, du fait du manque d'espace.

#### LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT SUR LA SELLETTE A VANUATU

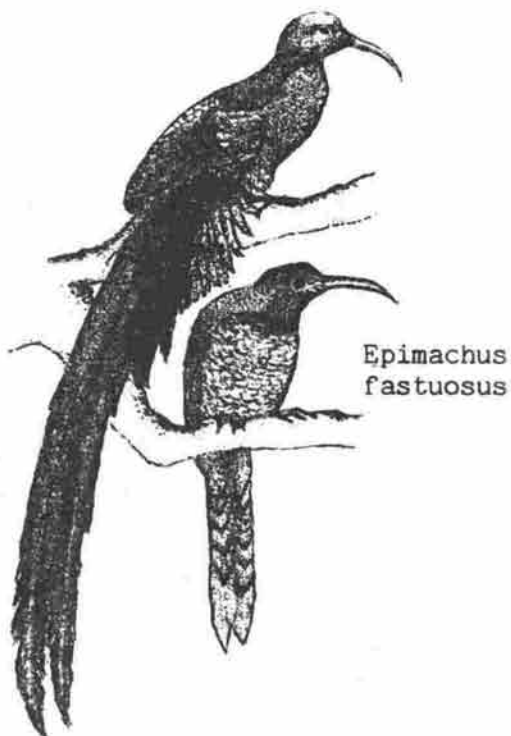
Le gouvernement vanuatuan tient à ce que l'évolution du développement national aille de pair avec le maintien, voire l'amélioration de la qualité de l'environnement. Depuis l'accession du pays à l'indépendance il y a six ans, plusieurs études sur la politique et la gestion écologiques ont été effectuées par des experts étrangers à la demande du gouvernement et la préparation, en 1986, du deuxième plan de développement offre l'occasion d'évaluer la situation actuelle et de définir les problèmes sur lesquels l'Etat doit se pencher par priorité. On compte ainsi parvenir à une meilleure intégration de la gestion de l'environnement dans la planification du développement.

Le gouvernement a donc sollicité l'assistance du conseiller en aménagement du territoire du centre de la CESAP pour le Pacifique (EPOC) afin de : i) définir, en consultation avec les responsables des services publics et autres organismes compétents, les domaines qui sont les plus susceptibles d'avoir une incidence sur la qualité de l'environnement ; ii) examiner les rapports disponibles sur les problèmes écologiques à Vanuatu ; iii) évaluer le bien-fondé de la législation, des structures et des procédures administratives actuellement en vigueur ; iv) recommander un plan d'action et v) définir l'assistance technique requise.

(Source : ESCAP Environment News, Vol. 3, No. 4, Oct. - Déc. 1985)

#### LES OISEAUX DE PARADIS EN PERIL

Dans le premier ouvrage d'envergure écrit par un Papou sur les oiseaux de paradis, Navu Kwapena signale que quatre des six espèces qu'il a pu étudier sont menacées d'extinction du fait des changements inéluctables que subit leur habitat. Nous reproduisons ci-dessous les propos de M. M.T. Somare, ancien premier ministre de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui, dans la préface du livre de Navu Kwapena L'écologie et la protection de six espèces de paradisiers de Papouasie-Nouvelle-Guinée déclare :



"Nous autres Papous sommes confrontés au dilemme du progrès. Nous ne pouvons jouir des avantages du progrès économique et social sans modifier profondément la physionomie de notre pays. M. Kwapena signale que près de quatre-vingt-seize pour cent de la population des zones reculées de la grande terre (où vit la majorité des oiseaux de paradis) sont préoccupés par la disparition de cette espèce. Il fait également remarquer que cette situation est due à des facteurs en corrélation directe avec la croissance démographique - modification de l'habitat, pénétration des zones isolées, armes à feu, pour ne citer que ceux-là... Si nous voulons sauvegarder notre patrimoine national - les oiseaux de paradis ainsi que les nombreux spécimens uniques de l'histoire naturelle que l'on trouve dans notre pays - il faut que les Papous entreprennent de multiples études semblables à celle-ci" conclut M. Somare.

(Source : N. Kwapena, L'Ecologie et la protection de six espèces de paradisiers de Papouasie-Nouvelle-Guinée)



EXAMEN. PAR LES PAYS DU PACIFIQUE SUD, DU PLAN D'INTERVENTION DU  
PROE ET DES PROJETS DEVANT BENEFICIER EN PRIORITE DE L'ASSISTANCE  
DE CE PROGRAMME

Lors de la troisième conférence du Pacifique sud sur les réserves et parcs nationaux qui s'est tenue à Apia (Samoa-Occidental) en 1985, on a adopté un plan d'intervention régional définissant les mesures pratiques et spécifiques qui s'imposent en vue de la création et de la gestion d'un réseau de zones protégées dans le Pacifique sud. Ce plan d'intervention a pour but de fixer les lignes directrices qui doivent présider à l'élaboration et à la mise en oeuvre des politiques de conservation de la nature et de gestion des zones protégées de la région pendant les quatre (4) années à venir ; il sera réexaminé à la quatrième conférence du Pacifique sud sur les réserves et parcs nationaux qui se tiendra en 1989. Le plan d'intervention se fixait pour 1989 la réalisation des objectifs suivants :

- i) Créer au moins une zone protégée par pays ou territoire de la région ;
- ii) Porter à 40 pour cent la proportion d'écosystèmes bénéficiant d'une forme de protection ;
- iii) Créer 50 nouvelles zones protégées dans la région.

Le Programme régional océanien de l'environnement (PROE) qui est chargé de l'exécution du plan d'intervention élabore à l'heure actuelle son propre programme de travail pour la période 1986-1989, en se fondant sur les demandes prioritaires présentées par les pays membres du PROE à la Conférence d'Apia.

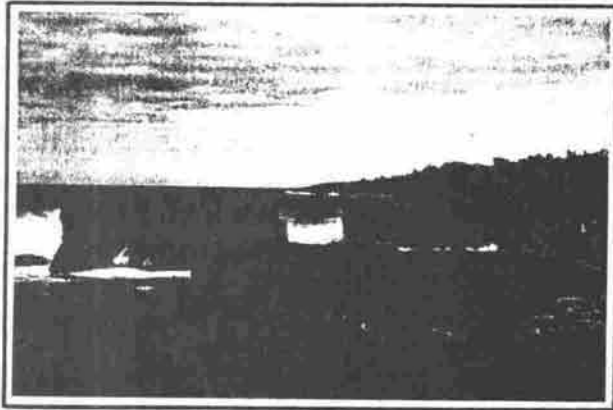
Pour veiller à la conformité de ce programme avec les priorités dégagées aux plans national et régional, les pays membres sont invités à réexaminer la liste des esquisses de projets qu'ils ont présentée à la Conférence d'Apia. Toute modification de ces listes doit être avalisée par les autorités compétentes du pays. Le programme de travail du PROE sera soumis à l'accord des représentants des pays membres lors d'une réunion qui est prévue pour le mois de septembre 1986. Pour que le programme de travail puisse être achevé avant la date de cette réunion, les pays sont invités à faire parvenir leurs suggestions au PROE avant la fin du mois de juin 1986. Toute correspondance relative au programme de travail doit être libellée comme suit :

M. le Coordonnateur du  
Programme régional océanien de l'environnement  
Commission du Pacifique Sud  
B.P. D5  
NOUMEA CEDEX  
Nouvelle-Calédonie.

AIDE NEO-ZELANDAISE AUX PARCS DU PACIFIQUE SUD

Le gouvernement néo-zélandais prête son concours à la création d'un réseau de parcs dans la région du Pacifique sud en finançant le poste d'un spécialiste de la gestion des zones protégées qui sera bientôt détaché auprès du PROE.

Les gouvernements de la région du Pacifique sud qui se sont rencontrés à la troisième conférence du Pacifique sud sur les réserves et parcs nationaux (Apia - Samoa-Occidental - juin/juillet 1985) sont tombés d'accord sur la nécessité de créer un tel poste. Le spécialiste sera chargé de la mise en oeuvre du plan d'intervention en faveur de zones protégées dans la région du Pacifique Sud élaboré lors de cette Conférence.



## Action Strategy for Protected Areas in the South Pacific Region

Prepared during the Third South Pacific National  
Parks and Reserves Conference, Apia, Western  
Samoa, 24 June - 3 July 1985

PROTECTION DE LA PARTIE SEPTENTRIONALE DU COMMONWEALTH  
DES ILES MARIANNES DU NORD

En novembre 1985, les électeurs du Commonwealth des Iles Mariannes du nord ont voté un amendement à la constitution visant la conservation et la protection de quatre des îles inhabitées du nord du Commonwealth. Le Professeur L.G. Elredge, du laboratoire de biologie marine de l'Université de Guam, plaide depuis longtemps en faveur des changements désormais ratifiés par les électeurs et se félicite des résultats du vote, déclarant que ces îles sont uniques dans le Pacifique. Elles constituent un précieux réservoir génétique ainsi qu'un lieu de reproduction pour les oiseaux et des espèces telles que le crabe de cocotier et abritent de surcroît de nombreuses espèces uniques de plantes et d'insectes. C'est également un paradis pour les géologues car on y trouve des volcans en activité, et certains volcans très âgés. L'isolement géographique de ces îles devrait favoriser leur protection, mais on estime néanmoins utile de lancer une campagne de sensibilisation pour susciter un sentiment de fierté nationale à l'égard de ces ressources uniques.

(Source : Coastal Views, Décembre 1985, Vol. VII, No. 3.)

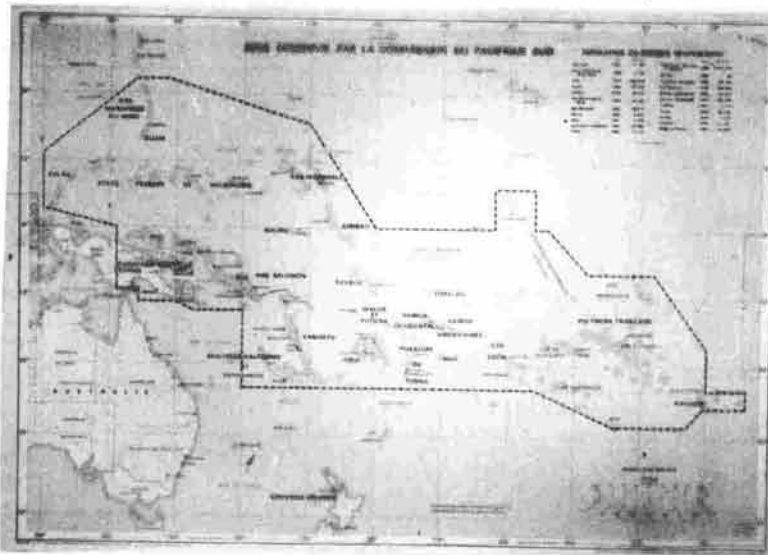
ELARGISSEMENT DE LA COOPERATION SCIENTIFIQUE ENTRE  
LA POLYNESIE FRANCAISE ET D'AUTRES PAYS OCEANIENS

Un premier train de mesures a été adopté pour renforcer la coopération entre les scientifiques français et ceux des autres pays océaniques.

Le ministre français de la Recherche et de la Technologie a présenté au conseil des ministres une étude sur les perspectives de coopération scientifique civile avec d'autres pays de la région du Pacifique sud afin de donner effet aux décisions annoncées par le Président de la République le 15 septembre 1985, à l'occasion de son retour de Muroroa.

- (1) A court terme, cinq mesures seront prises : accroître le nombre de boursiers (diplômés) et de chercheurs français envoyés en mission scientifique dans le Pacifique ; inviter davantage de stagiaires et d'étudiants des pays voisins à collaborer à leurs travaux ; dispenser une formation, dans les centres de recherche français, aux volontaires du service national qui seront par la suite employés en qualité d'experts et pourront être mis à la disposition des pays de la région ; favoriser les rencontres de scientifiques des pays intéressés pour leur permettre de comparer les résultats de leurs recherches ; lancer un plan de modernisation de la flotte de navires de recherche océanographique.
- (2) A moyen terme, sera proposé un plan global d'intervention élaboré en accord avec les pays de la région. Ce plan sera notamment fondé sur les connaissances françaises dans les domaines de la médecine, de l'agronomie tropicale, de l'exploitation des océans, de la télédétection et des énergies renouvelables.
- (3) La coopération scientifique et technique avec l'Australie sera renforcée par un élargissement des efforts déployés dans les domaines d'étude ayant des répercussions importantes sur l'industrie - notamment sur la recherche spatiale, géologique, minière et en matière de télécommunications - et, enfin, par le lancement ou le renforcement de programmes d'intérêt commun, particulièrement dans le domaine de l'océanographie et de la météorologie.

(Source : La dépêche - Polynésie française)





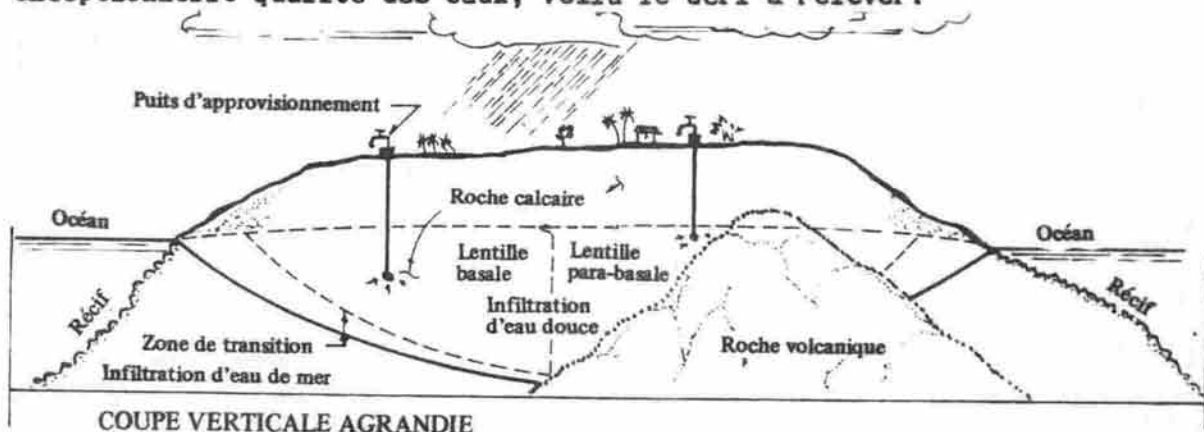
CREATION EN NOUVELLE-ZEELANDE D'UN NOUVEAU SERVICE  
DE CONSERVATION DE LA NATURE

Après des consultations prolongées avec les services publics, les écologistes, les syndicats des exploitants forestiers et les fermiers, le gouvernement néo-zélandais a créé un nouveau service de conservation de la nature responsable des secteurs suivants : i) réserves, zones protégées et parcs nationaux, forêts indigènes protégées, eaux intérieures protégées, rivières sauvages de grande beauté, faune et flore sauvages, lieux historiques ; ii) parcs forestiers et autres zones forestières domaniales polyvalentes qui ne sont pas destinés à la production forestière ; iii) terres de la Couronne situées en zone rurale qui ne sont pas vouées à l'agriculture ou à la sylviculture ainsi que certaines zones du littoral et des eaux côtières. C'est au mois d'avril 1986 qu'ont vu le jour ce nouveau service et le ministère de l'Environnement qui ont pour but de renforcer les mécanismes de surveillance écologique.

GUAM VEILLE A LA QUALITE DE SES EAUX

Guam qui s'est doté du réseau de surveillance de la qualité des eaux le plus sophistiqué du Pacifique occidental entend préserver par l'entremise de son agence pour la protection de l'environnement (GEPA) la qualité exceptionnelle de ses eaux.

L'isolement géographique et l'influence de courants atmosphériques et marins lui accordent cette chance unique et enviable de disposer d'eaux qui ne sont pas polluées par les rejets des masses terrestres avoisinantes. Il est courant d'avoir plus de 45 m de visibilité dans les eaux de Guam qui abritent une faune et une flore sous-marines très riches. Maintenir cette exceptionnelle qualité des eaux, voilà le défi à relever.



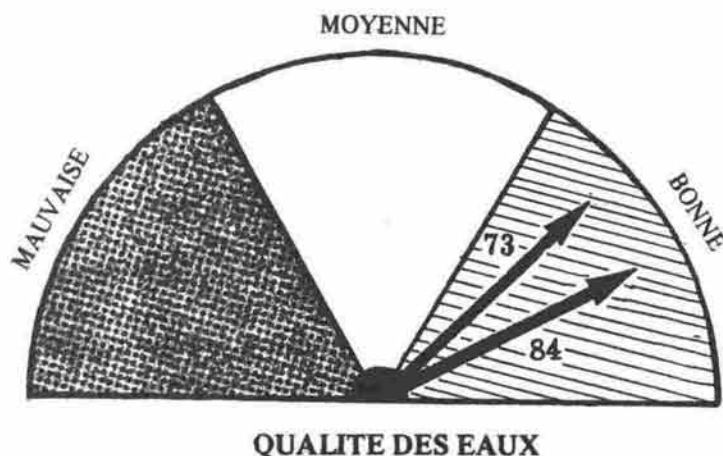
**CROQUIS SCHEMATIQUE DE LA LENTILLE DANS LA PARTIE NORD DE GUAM.**

C'est en 1973 qu'ont débuté les premiers travaux de surveillance de l'environnement ; ce n'est toutefois qu'en 1978, lorsque Guam a achevé son premier plan de surveillance de la qualité des eaux, que l'on a commencé à prélever systématiquement des échantillons et à les analyser. Ce plan de surveillance fera d'ailleurs l'objet d'une révision et d'une mise à jour en 1985. A l'heure actuelle, on prélève des échantillons aux fins d'analyses des paramètres physico-chimiques dans sept rivières et huit complexes marins ; par ailleurs, onze points différents font l'objet d'un contrôle dans le cadre du réseau de surveillance biologique. Des échantillons d'eau de mer sont prélevés toutes les semaines, aux fins de dépistage d'éventuelles contaminations bactériennes, sur trente sites de loisirs différents et les ressources en eaux souterraines font périodiquement l'objet d'une surveillance minutieuse.

Toute cette entreprise est soutenue par un arsenal de textes législatifs et réglementaires : loi sur la conservation des ressources en eau, loi sur le contrôle de la pollution de l'eau, loi sur les lieux d'aisance et l'évacuation des effluents, règlement sur les normes de qualité des eaux et sur le système d'égouts à Guam. L'opinion publique a fortement influencé le processus de décision et s'est notamment exprimée lors de la planification du plan de gestion de la qualité des eaux.

S'il y a eu par le passé des problèmes de pollution de l'eau relatifs provoqués, dans la plupart des cas, aux déversements d'eaux résiduaire, à la lixiviation des effluents par le sol et à l'écoulement des eaux d'orages, l'organisation systématique des contrôles permet aujourd'hui de maintenir une qualité constante. Le GEPA reconnaît toutefois pleinement que cette qualité pourrait se dégrader très rapidement sans les restrictions et autres mesures qui ont été prises.

(Source : Territoire de Guam, Water Quality Report 305 (b) 1986, Agence pour la protection de l'environnement de Guam)



#### L'AUSTRALIE VA INTERDIRE LES IMMERSIONS DE DECHETS NUCLEAIRES

Mr Barry Cohen, ministre des Arts, du Patrimoine et de l'Environnement vient de rendre publique une décision du gouvernement australien visant à modifier la loi sur la protection de l'environnement pour interdire l'immersion de déchets radioactifs et autres matières radioactives. "Le gouvernement est farouchement opposé à l'immersion de déchets radioactifs", a déclaré Mr Cohen. "Lors de la réunion du Forum du Pacifique sud en août, le Premier ministre a signé le traité de dénucléarisation du Pacifique sud qui fait aux parties l'obligation de ne pas immerger de déchets radioactifs dans la zone d'application du traité et d'empêcher ce genre d'opération dans leur mer territoriale. La modification de la loi sur l'immersion des déchets en mer imposera cette interdiction aux navires australiens et dans les eaux australiennes". (définies par la loi comme étant la zone de mer qui s'étend sur 200 milles marins à partir des côtes australiennes). Mr Cohen a précisé que la loi sur les immersions en mer donne effet à la Convention de Londres que l'Australie a ratifiée le 21 août 1985.

(Source : ACF Newsletter, novembre 1985)

DES EXPERTS SE PENCHENT SUR LES PROBLEMES DU  
DEBOISEMENT DANS LA REGION ASIE-PACIFIQUE

C'est à Bangkok que s'est tenue du 28 janvier au 3 février 1986 la réunion d'un groupe d'experts sur l'environnement et les dimensions socio-économiques du déboisement en zone tropicale, réunion à laquelle la région du Pacifique sud était représentée par Iosefatu Reti, le coordonnateur du PROE et par un délégué de Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Dans son allocution d'ouverture, Mr S.A.M.S Kibria, secrétaire général de la CESAP, a rappelé que "les arbres et les forêts ont toujours joué un rôle des plus importants dans le processus de développement des sociétés humaines et qu'ils permettent de préserver la vie. L'ironie du sort veut qu'aujourd'hui la forêt soit à la fois agent et victime du développement." D'après M. Kibria, on estime que, dans la région Asie-Pacifique, 2 millions d'hectares sont déboisés chaque année. Les responsables sont d'une part les nouveaux agriculteurs venus des zones densément peuplées et d'autre part, la culture itinérante, l'exploitation commerciale des forêts et le ramassage du bois de feu. Le Secrétaire général de la CESAP a invité les délégués à formuler les recommandations qui s'imposaient en vue de la conservation et de la gestion de la forêt tropicale, et à prêter une attention toute particulière aux mesures susceptibles de sensibiliser le public à l'impérieuse nécessité de préserver cette ressource, sans perdre de vue les dimensions écologiques et socio-économiques du problème.

Les délégués ont affirmé que la protection de la forêt tropicale était une priorité absolue étant donné son importance pour l'agriculture, la médecine, l'industrie, la science, la recherche, l'éducation, les loisirs, la culture, la vie spirituelle et la protection de la nature (les sols, l'eau, les climats, la vie sauvage, etc.). Ils ont toutefois fait remarquer que les pauvres ne pourront envisager la question sous cet angle tant qu'ils auront désespérément besoin pour survivre de la nourriture, du combustible et des autres produits que leur procure la forêt. Il est donc essentiel de sensibiliser les politiciens à l'importance de cette dernière afin qu'ils oeuvrent pour la protection et la sauvegarde de ce qui reste de forêt tropicale dans la région.

Les délégués ont recommandé les priorités suivantes : i) un principe doit figurer dans les constitutions, plans et politiques des différents pays : la forêt tropicale est un patrimoine qui doit être utilisé et géré pour le compte des générations présentes et à venir ; ii) les politiques et programmes sylvicoles doivent être conçus de sorte à encourager la collaboration de la population, depuis leur élaboration jusqu'à leur mise en oeuvre ; iii) il convient d'adopter des politiques sylvicoles intégrées au plan global de développement ; iv) il faut faire davantage de publicité dans les médias et accroître les efforts de vulgarisation en vue de la conservation des forêts et de l'élaboration de systèmes qui intègrent l'agriculture, la sylviculture et l'élevage.



DES PIÈCES COMMEMORATIVES FRAPPÉES PAR DIFFÉRENTS PAYS DU  
PACIFIQUE SUD A L'OCCASION DU 25ÈME ANNIVERSAIRE DU W W F

Trois pays océaniques (Tonga, Fidji et le Samoa-Occidental) participent à un programme international de collecte de fonds qui repose sur l'émission d'une pièce commémorative marquant le 25ème anniversaire du Fonds mondial pour la nature (WWF). On pense que 25 pays au moins feront frapper une pièce d'or ou d'argent à l'image d'une espèce indigène représentative de la faune ou de la flore sauvage de leur pays. Lors d'une cérémonie spéciale qui s'est tenue à Gland, en Suisse, au siège du WWF, le Duc d'Edimbourg, président du Fonds, s'est vu remettre la première pièce émise dans le cadre de cette opération qui sera lancée cette année à l'échelon international, les premières ventes devant avoir lieu en République Fédérale d'Allemagne.



*La baleine à bosse de Tonga*



*La grenouille de Fidji*

L'EDUCATION ECOLOGIQUE : UNE NECESSITE DANS LE PACIFIQUE SUD

L'importance que le Programme des Nations Unies pour l'environnement a toujours accordée à l'éducation et à la formation écologiques a été réaffirmée lors d'une réunion d'experts chargée de l'élaboration d'un programme d'action pour l'éducation et la formation écologiques en Asie et dans le Pacifique, réunion qui s'est tenue à Bangkok, en Thaïlande, en novembre 1985.

A cette occasion, un plan d'action a été mis au point ; il prévoit une structure intégrée et polyvalente qui permettra à la fois de concevoir et de dispenser, une éducation et une formation écologiques en milieu scolaire et extra-scolaire et de sensibiliser les populations à l'échelon national, sous-régional et régional.

Un groupe d'étude sur l'éducation en milieu scolaire a été constitué dans le but d'encourager, de promouvoir, de favoriser et d'améliorer l'éducation écologique dans les domaines suivants : échange d'informations ; économie de l'environnement ; gestion des zones côtières ; produits chimiques toxiques ; procédés et déchets dangereux ; pluies acides.

Le groupe d'étude sur l'éducation extra-scolaire a accordé un rang élevé de priorité aux activités suivantes : sensibilisation des décideurs et des responsables à la nécessité de prendre en compte les préoccupations écologiques ; conscientisation de la population et promotion de pratiques écologiques saines dans le commerce et l'industrie.

Mme. Jenny Bryant, de l'Université du Pacifique sud représentait, cette même région et a veillé à ce que le plan d'action traduise les besoins propres à l'Océanie.



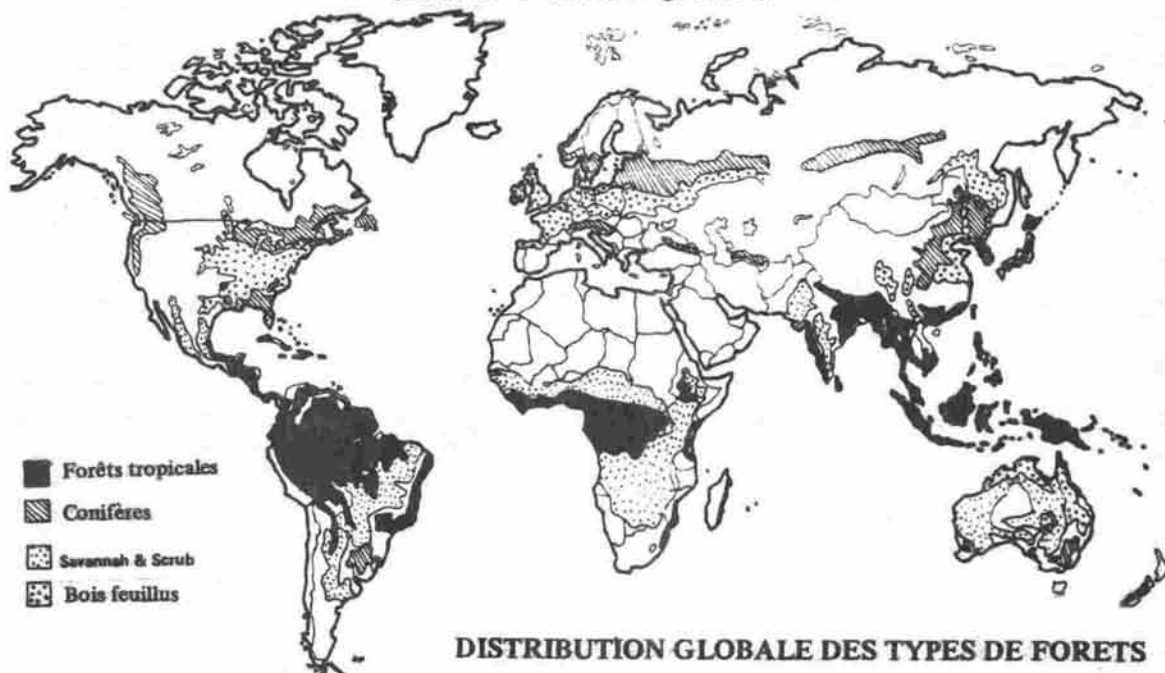
ACTUALITE ECOLOGIQUE INTERNATIONALE

LES FORETS "MALADES" : 64 PAYS SE REUNISSENT POUR EN PARLER

Les chefs d'Etats et les représentants de 64 pays se sont réunis à Paris au mois de février pour "une consultation au chevet des forêts malades" qui meurent au rythme de 11 millions d'hectares par an. Cette conférence appelée SILVA a été ouverte par le Président de la République française, Mr François Mitterrand, qui en est l'instigateur. Cette réunion extraordinaire, à laquelle assistaient de hautes personnalités telles que le Chancelier d'Allemagne Fédérale, les présidents du Sénégal, du Burkina-Faso et de la Somalie et les premiers ministres hollandais et belges, regroupé vingt pays du monde industrialisé, vingt-sept pays africains frappés par la sécheresse et des observateurs de dix-sept autres pays d'Afrique et de l'Europe de l'est. La "solidarité" était au centre des débats qui ont porté à la fois du dépérissement des forêts du nord et sur le tragique déboisement de l'Afrique qui accélère le processus de désertification de pays tout entiers.

Tout porte à croire que la pollution atmosphérique à l'échelle des continents (les pluies acides) sont à l'origine du dépérissement des forêts des pays industrialisés, un phénomène dont la progression a été spectaculaire. En 5 ans, la moitié des forêts allemandes ont été atteintes et c'est maintenant à la Suisse, à l'Italie, à l'Autriche et à la France de faire l'expérience de cette peste verte. En Europe de l'est, la situation est catastrophique, notamment en Tchécoslovaquie et en RDA. Dans les pays d'Afrique frappés par la sécheresse, les précipitations diminuent depuis 20 ans et ce processus est encore aggravé par une déforestation intensive. Plus d'un million d'hectares de forêts sont ainsi détruits chaque année et le désert progresse au rythme de 10 km par an, transformant la savane en une terre totalement aride. Bien qu'il existe de multiples autres problèmes sylvicoles, on estimait que ceux-ci justifiaient, à eux seuls, cette réunion dont on espère qu'elle suscitera d'autres conférences analogues sur les forêts tropicales et équatoriales.

(Source : A.F.P. 3/2/86)





LE COURRIER DE L'ENVIRONNEMENT

"LES ILES", PROCHAIN THEME D'INTERVENTION DE L'UICN

A sa quatrième réunion qui s'est tenue à Gland les 4 et 5 mars 1986, le Comité consultatif du programme de l'UICN a décidé que la conservation des îles constituerait le prochain thème d'intervention de l'UICN. Après un an de préparation minutieuse, on espère que ce programme sera totalement opérationnel en 1987. Cet article expose les considérations qui ont donné lieu à cette décision.

POURQUOI LES ILES ?

Les îles diffèrent des grandes masses terrestres sur de nombreux plans qui sont significatifs du point de vue de la conservation :

- . Etant donné leur isolement géographique et leur processus d'évolution qui diffère de celui des continents, les îles abritent de nombreuses espèces animales et végétales que l'on ne trouve nulle part ailleurs.
- . De nombreuses espèces insulaires - les oiseaux qui ne peuvent pas voler, par exemple - présentent des caractéristiques physiques qui les préparent mal à survivre à d'éventuelles modifications de leur habitat, à de nouveaux prédateurs ou à l'intervention de l'homme ; c'est pourquoi ils sont davantage susceptibles de disparaître.
- . Les ressources naturelles des îles sont rares, d'un point de vue quantitatif et qualitatif, ce qui explique que les îles ne peuvent résister dans la même mesure que les continents à une mauvaise gestion de leurs ressources.
- . Etant donné la rareté de leurs ressources naturelles, les îles sont tenues d'assurer selon des schémas différents l'approvisionnement continu de leurs habitants en matières premières, biens et services.
- . Bien que les insulaires aient souvent mis au point des méthodes traditionnelles de conservation des ressources et de l'environnement, de nouvelles pressions résultant de la poussée démographique, du passage à la monoculture (canne à sucre, bananier, etc.), du tourisme et de facteurs politiques rendent aujourd'hui inopérantes ces méthodes traditionnelles qui ne peuvent plus assurer le maintien de l'équilibre entre la population et les ressources.
- . Les insulaires ont souvent mis au point leurs propres moyens de conserver les ressources naturelles et savent faire preuve d'une sensibilité extraordinaire à l'égard des processus naturels.



De nombreux territoires insulaires - notamment dans le Pacifique et les Caraïbes - ont récemment accédé à l'indépendance et ont aujourd'hui besoin d'aide pour accroître leur propre capacité de gestion des ressources nationales. Si les îles sont fréquemment surpeuplées par rapport aux ressources dont elles disposent, elles le sont rarement assez pour justifier la création d'institutions spécialisées dans la conservation de la nature ou le recours à des spécialistes de la gestion des ressources. Ce problème est encore aggravé du fait de leur isolement géographique qui rend difficile et coûteuse toute mise en commun entre nations insulaires des ressources humaines et des institutions. Par ailleurs, le nouveau traité sur le droit de la mer a considérablement élargi la juridiction territoriale de ces nations et créé de nouvelles responsabilités et de nouvelles ouvertures en vue d'une gestion efficace des ressources côtières et marines.

C'est parce que les îles sont confrontées à des difficultés graves et sans pareilles qu'elles peuvent aider à revoir et à améliorer les conceptions en matière de gestion de l'environnement. Ce sont des microcosmes aux prises avec les mêmes problèmes que les grandes masses terrestres et c'est pourquoi on peut y lancer des projets-pilotes dans des conditions relativement simples, où les limites de l'écosystème sont clairement tracées. L'insularité est un handicap pour la plupart des îles ; il convient donc, par souci d'efficacité, de favoriser une démarche internationale qui intéresserait les îles des Caraïbes, du Pacifique, de l'Océan indien et de l'Océan atlantique. Enfin, on pourrait avoir recours à bon nombre de méthodes insulaires de gestion de l'environnement pour favoriser un développement durable tant sur les continents et que dans d'autres archipels du reste du monde.

Bref, les îles partagent de nombreux problèmes et potentiels qui méritent de faire l'objet de discussions et d'échanges. Voici donc l'occasion de rassembler les nations et territoires insulaires afin d'étudier, de préparer et de mettre en oeuvre un programme de coopération au service de la sauvegarde de l'environnement et du développement. Ce programme verra la participation de nations insulaires industrialisées (le Japon, la Grande Bretagne, la Nouvelle-Zélande), de nations situées en zone tropicale et essentiellement constituées d'une très grande île (Madagascar, Sri Lanka, Cuba, la Papouasie-Nouvelle-Guinée), des nations industrialisées ayant des territoires insulaires en zone tropicale (les Etats-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni, la France, les Pays-Bas, l'Espagne), des Etats archipélagiques situés en zone tropicale (l'Indonésie, les Philippines), des micro-états insulaires (les Seychelles, Vanuatu, la Jamaïque, d'autres nations des Caraïbes, du Pacifique, de l'Atlantique et de l'Océan indien), ainsi que des pays comportant des îles de taille importante qui sont rattachées à une grande terre ou à un continent (la Grèce, l'Australie, le Chili, les Etats-Unis d'Amérique). (Source : Publication de l'UICN)

LA JEUNESSE ET L'ENVIRONNEMENT

"L'ENVIRONNEMENT : QU'EST-CE QUE CELA VEUT DIRE POUR MOI".

C'était là le sujet de rédaction imposé lors d'un concours organisé à l'intention d'enfants de l'école primaire par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), dans le cadre de l'année internationale de la jeunesse. Voici la rédaction de l'un des gagnants, Anup R. Joshi, originaire du Népal :

Mon environnement, c'est le milieu qui m'entoure. C'est ce qui fait vibrer mes organes sensoriels. Cela peut être le soleil du matin qui filtre par ma fenêtre, ou la fleur dans mon jardin. Cela peut être le cri d'un enfant qui pleure dans le voisinage ou le vrombissement d'un avion dans le ciel. Tout ce que je vois, tout ce que j'entends et tout ce que je sens compose mon environnement.

Mon environnement signifie énormément de choses pour moi. Le milieu dans lequel je vis a une très forte influence sur moi et sur mon psychisme. Un paysage empreint de calme et de beauté me comble d'aise alors qu'un endroit dur, bruyant et dépourvu de beauté naturelle me perturbe. Pour citer un exemple, j'ai été voici peu de temps, passer une journée à Godavavari. Dès que j'ai pénétré dans le cadre douillet de ce site entouré de vertes collines et de beauté naturelle, je me suis tout de suite senti en paix. Le clapotis des ruisseaux aux murmures de source et le gazouillis des oiseaux m'ont, je ne sais pourquoi, donné l'impression d'être chez moi. Loin de la foule déchaînée de la ville, j'ai ressenti de la quiétude. La journée passée là m'a vraiment revigoré.

A l'opposé, cela me perturbe profondément d'avoir à traverser les rues encombrées d'Asan et d'Indrachowk ou de devoir rester assis dans une pièce bruyante. C'est pire encore si je dois supporter les odeurs infectes qui se dégagent de quartiers crasseux comme ceux de Patan et de Bhaktapur. J'habite un endroit très calme, protégé des multitudes déchaînées de la ville, où il y a des arbres et des espaces verts, de sorte que je n'ai jamais vraiment appris à me faire à un environnement pollué.

De plus en plus, la science moderne met en évidence l'impérieuse nécessité de protéger le milieu naturel pour le bien-être général du genre humain. Les clameurs et les cris, le jazz et la musique moderne, les appels des marchands et les coups de klaxon des voitures : voilà le formidable tohu-bohu des villes. Il devient très difficile de vivre dans ce genre d'endroit, car il est très dur de se concentrer et de rester serein au milieu de toutes ces agressions. Les psychologues disent que l'esprit s'accommode très mal d'un excès de bruit.

Nous sommes aussi confrontés au problème de la déforestation et de la destruction de l'habitat de la faune sauvage. On abat de grandes quantités de bois pour faire place à une population toujours plus nombreuse, pour recueillir du bois de feu et pour d'autres raisons encore, particulièrement dans les pays en développement comme le Népal. Ce processus provoque un extraordinaire déséquilibre écologique qui, à son tour, perturbe le règne animal dans son ensemble, sans oublier les humains. Au nombre des principales conséquences de la déforestation, il faut citer l'érosion du sol qui provoque des glissements de terrain, etc., les changements climatiques qui amènent moins de pluie, le refroidissement de l'atmosphère et les inondations.

La pollution des eaux par les produits chimiques provenant de déchets industriels, et par les ordures ménagères constitue une menace supplémentaire pour les merveilleux lacs, rivières et mers. Selon un éminent écologiste, "il y aura bientôt dans nos mers plus de sacs de plastique que de poissons". Cette déclaration est suffisamment alarmante pour nous faire prendre conscience du traitement que nous infligeons à nos eaux.

Tout ceci, allié à la menace atomique moderne (la radioactivité pollue presque tout sur son passage) devrait nous inciter à réfléchir à deux fois avant de saccager notre monde. La pollution n'est pas un problème régional. Elle intéresse le monde tout entier, des ruelles de notre ville à l'enfer new-yorkais en Amérique. C'est d'ailleurs pourquoi les écologistes et les organisations internationales se penchent sérieusement sur ces problèmes. Ils engagent les pays, petits et grands, à protéger leur environnement et à mettre en valeur la beauté naturelle et avec elle, notre existence même. Ils octroient des prêts et donnent de l'argent à des pays comme le Népal dans l'espoir de favoriser des projets de reboisement. Mais tout ceci n'a de sens que si nous relevons le défi et nous attachons à affecter aux bonnes fins la technologie et les fonds qui nous sont offerts.

Nous devrions aussi intervenir plus modestement, sur un plan individuel. En protégeant notre environnement, nous nous protégeons et nous aidons nous-mêmes, alors il ne faut pas rechigner à en baver un peu plus et travailler ainsi la main dans la main avec ces grandes organisations. Transporter quelques arbustes chez soi et les transplanter dans l'arrière-cour ou nettoyer le quartier autour de sa maison peut contribuer utilement à la conservation de notre environnement.

(Source : CESAP, Environnement, développement, et jeunesse, Bangkok, mars 1985)

## COURS ET CYCLES D'ETUDES D'ECOLOGIE

REGION DU PACIFIQUE SUD

Les universités de notre région offrent une gamme intéressante de cours et de cycles d'études d'écologie.

L'Université de technologie de Papouasie-Nouvelle-Guinée, à Lae, dispense un enseignement et une formation dans tous les domaines techniques nécessaires au développement des îles. Consciente de l'influence de la technologie sur l'environnement, l'Université a intégré des cours d'écologie dans tous ses programmes plutôt que d'en faire un cycle d'études distinct. Pour toute information complémentaire, prière de s'adresser à :

Head,  
Department of Forestry,  
Papua New Guinea University of Technologie,  
P.O. Box 793,  
LAE,  
Papua New Guinea.

L'Université de Guam offre un cycle d'études d'écologie sanctionné par un diplôme intermédiaire et accorde en outre des licences de sciences en agronomie, biologie et sciences générales et des maîtrises de biologie, option biologie marine. Pour toute information complémentaire, prière de s'adresser à :

Head,  
Graduate School and Research,  
University of Guam,  
UOG Station,  
MANGILAO,  
Guam 96913,  
U.S.A.

L'Université de Papouasie-Nouvelle-Guinée dispense des cours d'écologie, dans le cadre d'études sanctionnées par des licences de sciences ou de lettres dans diverses disciplines. Les étudiants en biologie, chimie, géographie, géologie et physique suivent des cours de chimie de l'environnement, chimie alimentaire, physique de l'environnement, écologie, géologie des écosystèmes terrestres du Pacifique occidental, géomorphologie, pédologie et biogéographie.

Dans le cadre d'un diplôme de premier cycle en administration foncière, on enseigne les principes et les techniques de gestion des terres et de valorisation des ressources.

L'Université offre en outre un cycle d'études d'aménagement du Territoire, sanctionné par un diplôme du troisième cycle, visant à satisfaire la demande nationale en spécialistes de cette discipline. A l'heure actuelle, le programme se compose de cours d'aménagement urbain et rural, d'aménagement des zones résidentielles, de planification des transports et d'aménagement du territoire. Pour tout renseignement complémentaire, prière de s'adresser à :



Dean of Science,  
 University of Papua New Guinea,  
 Box 320 University Post Office,  
WAIGANI,  
 Papua New Guinea.



Vue aérienne du campus de l'Université de Papouasie-Nouvelle-Guinée  
 1974

L'Université du Pacifique Sud, à Fidji, dispense un large éventail de cours de premier et second cycle et des stages de perfectionnement consacrés à la gestion de l'environnement. Une licence de sciences sanctionne les études d'écologie et un autre cycle d'études conduit à une licence de sciences humaines ; ces deux filières reposent sur une formation multi-disciplinaire axée sur la mise en valeur des ressources insulaires. La licence de sciences - option écologie - sanctionne 4 années d'études comportant des cours de biologie, physique, chimie, géophysique et sciences de la mer, des cours de physique et de mathématiques dispensés à la School of Natural Resources et des cours de géographie, de sociologie et d'économie dispensés à la School of Social and Economic Development. Le programme est élaboré en fonction des options personnelles.

Des stages de perfectionnement de courte durée en écologie peuvent être organisés à la demande et conçus sur mesure pour mieux répondre aux besoins régionaux ou nationaux. Pour toute information complémentaire, prière de s'adresser à :

Registrar,  
 University of the South Pacific,  
 P.O. Box 1168,  
SUVA,  
 Fiji.

COURS PERIODIQUES DE TROISIEME CYCLE EN ECOLOGIE DISPENSES EN  
DEHORS DE LA REGION

Les cours décrits ci-dessous présentent un intérêt tout particulier pour les ressortissants des pays membres de l'UNESCO dans notre région (à savoir Fidji, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Tonga et le Samoa-Occidental) ; l'UNESCO octroie aux organisateurs de ces cours des subventions destinées à financer des bourses d'études au profit de candidats originaires de pays en développement et ayant le profit requis. Les personnes intéressées peuvent présenter leur demande au directeur du cours, de préférence par l'intermédiaire de leur commission nationale de coopération avec l'UNESCO. Le directeur du cours procède, en consultation avec l'UNESCO, à la sélection finale des candidats à des bourses d'études.

(1) COURS DE PERFECTIONNEMENT DE SIX MOIS SUR LA TECHNOLOGIE  
DES RESSOURCES HYDRAULIQUES DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT  
(Birmingham, Royaume-Uni)

Organisateur : Department of Civil  
Engineering,  
University of Birmingham,  
Birmingham B15 2TT,

Durée : janvier - juillet (tous les ans)

Date limite d'inscription : 1er octobre

Langue de travail : anglais

Objectifs et programme du cours

Il s'agit d'un cours de perfectionnement destiné aux personnes possédant une expérience professionnelle ; on y enseigne les principes du génie hydraulique ainsi que de l'aménagement et de l'exploitation des cours d'eau dans les pays en développement. Les principaux domaines d'études sont l'hydrologie des eaux souterraines et de surface, la conception et la gestion des réservoirs, l'irrigation, la qualité des eaux et la santé, le captage, l'épuration et la distribution d'eau, la salubrité, l'hydraulique élémentaire, la maîtrise des crues, l'assainissement urbain, l'économie technogénique, la planification et la gestion. L'informatique, la méthodologie statistique et les mathématiques figurent également au programme.

Informations et inscriptions : Dr. N.T. Kottegoda, Department of Civil Engineering, University of Birmingham, P.O. Box 363, Birmingham B15 2TT, U.K.

(11) COURS INTERNATIONAL D'HYDROLOGIE DE TROISIEME CYCLE (Budapest, Hongrie)

Organisateur : Research Center for Water Resources Development (VITUKI), H-1453, Budapest 92, Hungary

Durée : 6 mois, février - juillet  
(tous les ans)

Date limite d'inscription : 15 septembre

Langue de travail : anglais

Objectifs et programme du cours

Ce cours a pour objectif de faire bénéficier les participants, et notamment les ressortissants des pays en développement, de l'expérience professionnelle acquise dans le domaine des sciences et des techniques appliquées en matière de protection des eaux et de l'environnement. Il s'agit d'un enseignement de troisième cycle d'une durée de six mois. Le programme d'études a été conçu pour répondre dans toute la mesure du possible aux besoins des hydrologues en exercice.

Informations et inscriptions : Dr. K. Stelczer, Director, Research Centre for Water Resources Development (VITUKI), International Post-Graduate course in Hydrology, P.O. Box 27, H-1453, Budapest 92, Hungary.

(111) COURS INTERNATIONAL DE TROISIEME CYCLE SUR LES TECHNIQUES ECOLOGIQUES DE MISE EN VALEUR DES RESSOURCES, D'AMENAGEMENT DES TERRES ET D'EVALUATION DES INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT DES PAYS EN DEVELOPPEMENT (Dresde, République Démocratique d'Allemagne)

Organisateurs : l'UNESCO, le PNUE et le centre pour la protection et l'amélioration de l'environnement (Berlin) relevant du ministère de la protection de l'environnement et de la gestion de l'eau de la République Démocratique d'Allemagne, en coopération avec l'Université technique de Dresde.

Durée : octobre - juillet  
(tous les ans)

Date limite d'inscription : 30 avril

Langue de travail : anglais

Objectifs et programme du cours

Ce cours a pour principal objectif d'offrir aux fonctionnaires des pays en développement une formation portant sur les dimensions écologiques du développement, de la gestion des ressources et de l'évaluation des incidences sur l'environnement. Cet enseignement de troisième cycle vise à donner une connaissance approfondie et interdisciplinaire des principaux types d'écosystèmes des pays tropicaux et à enseigner les techniques d'exploitation, de gestion et de protection de ces systèmes écologiques.

Informations et inscriptions : Centre for Protection and Improvement of Environment Project Coordinator, Prof. Dr. E. Seidel, DDR 119 Berlin, Schnellerstrasse 140, RDA. Tél. Berlin 63 52 821. Adresse télégraphique : Centre of Protection and Improvement of Environment, ou s'adresser à l'ambassade de la République démocratique allemande la plus proche.

(iv) TECHNIQUES DE RECHERCHE CHIMIQUE (Kensington, Australie)

Organisateur : University of New South Wales,  
School of Chemistry,  
parrainé par le gouvernement  
australien

Durée : 9 mois, de mars à décembre  
(chaque année)

Informations et inscriptions : The Head, School of Chemistry,  
University of New South Wales, Kensington, N.S.W. 2033, Australie.

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS A VENIR

2ème Colloque international sur la 22 juin - 16 juillet 1986  
biologie marine en zone tropicale  
Indo-Pacifique,  
 Guam.

S'adresser à : Marine Laboratory,  
 University of Guam,  
 UOG Station,  
MANGILAO,  
 Guam 96913.

Conférence sur les plantes 20 - 24 juillet 1986  
aquatiques, le traitement des  
eaux, et la récupération des ressources,  
 Americana Dutch Resort Hotel,  
 Lake Buena Vista, FL 32830,  
 U.S.A.

S'adresser à : Aquatic Plants/Water Treatment  
 Resource Recovery Conference,  
 Director of Conference, IFAS,  
 1041 Mc Carty Hall,  
 University of Florida,  
 Gainesville,  
 Florida 32611,  
 U.S.A.

Vingtième séminaire international 29 juillet - 27 août 1986  
sur les parcs nationaux et autres  
zones protégées,  
 The University of Michigan,  
 Ann Arbor, Michigan,  
 U.S.A.

S'adresser à : Hugh Bell Müller,  
 Director,  
 International Seminar on National  
 Parks and other Protected Areas,  
 School of Natural Resources,  
 The University of Michigan,  
 Ann Arbor, Michigan 48109-1115,  
 U.S.A.  
 Téléphone : (313) 763. 4029.



4ème Congrès de l'association  
internationale d'écologie (INTECOL),  
Syracuse, New York, U.S.A.

10 - 16 août 1986

S'adresser à : Professeur F.B. Golley,  
Institute of Ecology,  
University of Georgia,  
ATHENS, GA 30602,  
U.S.A.

6ème Congrès international  
sur les pesticides,  
Ottawa, Canada.

10 - 17 août 1986

S'adresser à : Dr. H.V. Morley,  
Station de recherche agricole  
de l'Université,  
Sous-bureau postal universitaire,  
London,  
ONTARIO,  
Canada.

13ème Conférence de l'association  
internationale de la recherche sur  
la pollution des eaux (AIRPE),  
Rio de Janeiro, Brésil

17 - 22 août 1986

S'adresser à : IAWPR Secretariat,  
Alliance House,  
29-30 WC1V 6BA,  
Grande-Bretagne.

SEMINAIRE DE WAIGANI,  
Université de  
Papouasie-Nouvelle-Guinée

7 - 12 septembre 1986

Sujet : L'éthique du développement.  
L'une des 5 journées d'études sera  
consacrée à "l'éthique et l'environ-  
nement" (exploitation des ressources  
naturelles et respect de l'environ-  
nement ; éthique du régime de la  
propriété et des cessions foncières ;  
éthique et mutations techniques ;  
valeurs écologiques).

S'adresser à : Dr. Lance Hill,  
Biology Department,  
The University of Papua New Guinea,  
P.O. Box 320,  
UNIVERSITY,  
Papouasie Nouvelle-Guinée.  
Téléphone : 245413.

Composition et mise en page réalisées au siège  
de la Commission du Pacifique Sud, Nouméa (nouvelle-Calédonie)  
et impression par The Environment Centre (NSW) Pty Ltd, Sydney (Australie)  
1986